



Année **2011-2012**

AGENDA 21 SCOLAIRE
COLLÈGE Michel Chasles
À Épernon
Département d'Eure-et-Loir

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Type d'établissement : établissement public local d'enseignement

Académie : Orléans -Tours

Collectivité dont dépend l'établissement :
Département de l'Eure-et-Loir

Brève description :

Nombre d'élèves : 548

Nombre de professeurs : 39

Nombre d'administratifs : 10

Nombre d'agents : 9

CONTACT

Principal :

M. Michel ANDRE

Principale adjointe :

Mme Isabelle LENAIN

Responsable de la démarche :

M. Jean-Marc SEPTSAULT

Téléphone : 02 37 83 48 86

Télécopie : 02 37 83 44 57

Email : ce0280889p@ac-orleans-tours.fr

Adresse : Boulevard Chasles 28230 EPERNON

ORIGINE ET OBJECTIF DE LA DÉMARCHE

Origine

- Le collège Michel Chasles travaille depuis maintenant sept ans sur des projets liés à l'éducation au développement durable.
- La fonction d'éco-délégué a été créée dans l'établissement en 2004.
- 15 Janvier 2007 : signature avec la mairie d'Epernon et l'Espace Info-Énergie 28 d'un partenariat « *Épernon, un pas pour la planète* ».
- 2008 : signature d'un partenariat avec le CERIB
- 2 avril 2008 : adhésion au réseau des écoles associées à l'Unesco
- Juin 2008 : Labellisation par le ministère de l'éducation nationale – L'école agit
- 2009 : 1000^{ème} établissement à rentrer dans la démarche éco-école
- Juin 2010 : Labellisation éco-école
- Juin 2010 : Labellisation départementale
- Novembre 2010 : signature d'un partenariat avec Expanscience

Objectif

La démarche a pour but d'alimenter l'action pédagogique de la communauté scolaire et de s'appuyer sur des réalisations concrètes au sein de l'établissement. Cette démarche s'inscrit dans la généralisation de l'éducation au développement durable voulue par le ministère de l'éducation nationale et dans la mise en place d'un plan administration exemplaire (PAE).

<http://www.michelchasles.eurelien.net/>

Ce travail s'inscrit aussi dans la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD 2010-2013 – Défi n°2 Société de la connaissance).

CONDUITE DU PROJET

Gouvernance du projet

21 octobre 2011 : sixième réunion annuelle du comité de pilotage du projet (comité de suivi élargit).

Il est constitué des acteurs suivants :

- Le collège :
 - **administration** : principal, principale adjointe, gestionnaire
 - **équipe éducative** : professeurs, professeur documentaliste, CPE, infirmière, surveillants
 - **personnels BIATOS**
 - **élèves** : représentants des éco-délégués et du conseil d'administration
 - **Conseillers généraux jeunes** (désignés éco-délégués depuis l'an passé)
- Parents d'élèves : les deux fédérations
- L'Inspection d'Académie
- Le Conseil Général
- Maire d'Epernon
- Partenaires (membres des réseaux Unesco et éco-école, associations et entreprises).

Suivi des étapes

Diagnostic – état des lieux *Année 2010-2011*

- Quelques actions n'ont pu aboutir suite aux intempéries (neige) pendant notre semaine du handicap.
- Le nombre d'actions menées dans l'établissement reste stable.
- L'établissement est prêt pour passer au P.A.E.

De nombreuses actions des années passées sont reconduites pour la période 2011-2012.

Indicateurs retenus par le comité de gouvernance

Novembre 2010 :

- Les énergies (Responsable Mme Denquin – Gestionnaire du collège)
Eau : Relevé sur la période précédente
Électricité : Relevé sur la période précédente
Gaz : Relevé sur la période précédente
- Le papier (photocopies) (Responsable Mme Denquin – Gestionnaire du collège)
- Prêt au CDI (Responsable Mme Dallon – Professeur Documentaliste)
- Inscription aux clubs du collège hors activités sportives (Responsable Mme. Lenain - Principale adjointe)

- Inscription à un club sportif (au collège ou non) (*Responsable Coordinateur d'E.P.S*)
- Résultats au DNB (*Responsable M. André – Principal du collège*)
- Passage en seconde (*Responsable M. André – Principal du collège*)

Identification des enjeux

Les thèmes de l'**alimentation** et de l'**énergie** ont été identifiés comme des enjeux prioritaires pour l'année 2011-2012. De nombreuses actions pédagogiques seront mises en place sur ces thèmes.

La consommation de papier est en baisse pour la première fois en 8 ans.

Le collège retient les thèmes suivants pour son Plan Administration Exemple :

Le matériel bureautique, les solutions d'impression, notre consommation de papier, l'alimentation, le mobilier, le nettoyage des locaux, la gestion de nos déchets, les espaces verts, l'énergie, l'eau, l'éclairage, la responsabilité sociale de l'Etat.

- Le collège recherche une cohérence entre ses actions pédagogiques et sa gestion d'établissement.
- Le collège s'engage à intégrer des critères sociaux et environnementaux dans ses achats et son fonctionnement.

Vers un 7^{ème} plan d'action

Défini le jeudi 21 octobre 2011 lors de la sixième réunion du comité de suivi de l'agenda 21.

Les prochaines étapes

- Finaliser une troisième labellisation d'éco-école.
- Faire vivre le réseau des écoles associées à l'Unesco
- Observation et analyse des indicateurs.
- Sensibilisation et information de la communauté sur les thèmes de l'agenda 21 scolaire.
- Permettre à nos élèves de s'informer sur les métiers de l'environnement dans le cadre du PDMF.
- Pérenniser une grande partie de nos actions en les intégrant au parcours culturel de l'élève.
- Influencer sur la rénovation du collège pour tenir compte des actions engagées et de notre démarche d'éducation au développement durable.
- Réunion au printemps 2012 afin de faire un point sur l'agenda 21 et le PAE.

Partenaires et réseaux associés

- La ville d'Epernon.
- Le Conseil Général de l'Eure-et-Loir et le Conseil Général des jeunes.
- L'Espace Info-Energie 28.
- La coordination des écoles associées à l'Unesco.
- CERIB
- EXPANSCIENCE
- PURODOR
- ESPACE INFO-ENERGIE
- Eco-école (OF-OFEEE) office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe
- Les écoles membres du réseau des écoles associées à l'Unesco sur notre territoire.

Financements

- Dans le cadre du partenariat « *Epernon, un pas pour la planète* », la mairie d'Epernon apporte une aide technique.
- Le collège présente une partie des actions à des concours locaux (CG28) ou nationaux.

<http://www.michelchasles.eurelien.net/>

- Une demande de financement de travaux pour l'amélioration des locaux est demandée régulièrement auprès du Conseil Général.
- Le collège finance de nombreuses actions sur ses fonds propres.

LES ACTIONS MENÉES

Actions thématiques

Plus de 60 actions prévues cette année regroupées en sept thématiques (Alimentation, Biodiversité, Déchets, Eau, Energies, Interculturel et Patrimoine, Santé et Solidarité). Poursuite du travail sur les axes de travail définis en 2010-2011. (Voir document joint)

Action de communication

Externe

- Articles dans divers journaux du département d'Eure-et-Loir ou revues spécialisées. (24 articles en 2010/2011)
- Participation à la troisième labellisation « *La labellisation développement durable* » du Conseil Général des Jeunes et de l'Inspection d'académie (Avril 2008) - (6 gouttes acquises en juin 2011)
- Présentation de l'agenda 21 et de l'expérience d'Epernon lors de réunions organisées pour promouvoir le développement durable dans le département, la région ou sur un plan National.
- Promotion et articles sur le site Internet et les blogs du collège - liens vers la mairie d'Epernon et des écoles.
- Présence d'un document « Agenda 21 scolaire Epernon » dans le livre d'éducation civique 6^{ème} BORDAS.

Interne

- 15 expositions temporaires dans le hall de l'établissement en 2010-2011 : *Concours réalisés au CDI sur les différentes expositions (à partir de janvier 2011 – retour de notre documentaliste)*.
- Information des éco-délégués et de la communauté par le site et le blog du collège
- Poursuivre l'enrichissement de la zone spécifique EDD du CDI.
- Les diplômes Unesco et L'école agit sont présents dans chaque salle de classe.
- Présence du drapeau éco-école au fronton du collège.
- Sensibilisation et information des parents et de l'ensemble de la communauté scolaire avec une journée « *portes ouvertes* » en juin. Affichage des actions lors des réunions des remises des bulletins.
- Un document est distribué à chaque éco-délégué et chaque personnel sur l'agenda 21 et les indicateurs.
- Un affichage spécifique est prévu pour valoriser le travail du comité de suivi.
- Changer l'emplacement de la plaque « Ecole associée à l'Unesco » pour une meilleure visibilité. Affichage dans le Hall A de la banderole d'entrée des écoles associées à l'Unesco pour un plus grand sentiment d'appartenance à ce réseau.

